OWNERS MANUAL

PLEASE READ THESE INSTRUCTIONS BEFORE INSTALLING YOUR CONTROL UNIT

PARTS LIST

a) Control unit – 1 pcs
b) Plastic Plug Anchor – 4 pcs
c) Black Steel Mounting Screws – 2 pcs
d) White Steel Screws – 2 pcs

INSTALLATION AND OPERATION

1. Carefully remove all contents from box and set aside. Due to the heavy weight of the control box, ensure that the designated mounting surface can handle the control box weight.

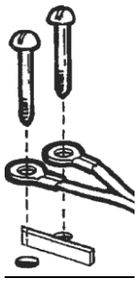

2. On the bottom of the control box locate the three screw terminals. Using a Phillips head screw driver remove two of the screws along with the washer and square copper plate. Insert the low voltage cable end with the ring type terminals onto the two machine screws that were removed. Make sure the washer and copper plates are included and will cover the wire terminals when replaced onto the control box. (Refer to the figure above) Gently tighten the screws with the washer and copper plates back into the control box. Do not over tighten screws to avoid stripping.

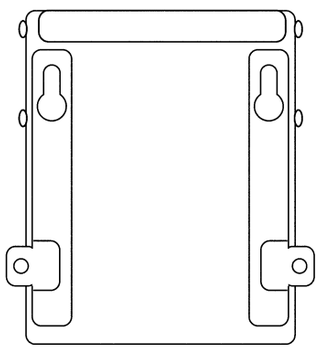

3. Mount the unit on a wood, brick or concrete surface. Install the Black Steel Screws first and install the transformer onto the screws. When the transformer is securely in place install the White Steel Screws in the bottom wing screw holes. The plastic screw anchors may be needed depending on the type of mounting surface. Place transformer unit at least 12” off the ground.

CONTROL UNIT OPERATION

This control unit uses a 24 hour mechanical timer. Once the control unit is mounted and the low voltage cable is set up you can set the timer.

TIMER INSTRUCTIONS

1. Set the current time of day by turning the outside numbered dial clockwise. Align the current time of day with the arrow on the inside ring. Make sure that the switch above the timer is in the RIGHT position to use the mechanical timer.

2. To set “ON” hours press down the gray pins that represent that period of time. Each gray pin represents 15 minutes. Example: If you would like the landscape lighting to be on from 6pm to 6am, you would need to press down all the pins between 6pm and 6am, and leave all the other gray pins in the raised position.

3. To override timer program, place black slide in the “ I ” position(the LEFT position). Timer will remain “ON” until slide is returned to the automatic timer position (V)((the RIGHT position).

4. Place black slide control in automatic timer position (V). Your program will repeat every 24 hours.

*Note- If you are having trouble raising or lowering the pins, try gently using a ball point pen.

SPECIFICATIONS

INPUT -- AC125V 60HZ
OUTPUT : AC12V
MAX LOAD : 125 WATTS

IMPORTANT

Units installed near swimming pools should be plugged into a GFCI protected outlet and the control unit should be mounted at least 3 meters or 10 feet away from the inside edge of the pool.

If mounting the control unit on brick or concrete, drill a 3/16” hole and insert the plastic anchor before hanging.

DO NOT overload the control unit by exceeding the wattage of the control unit. The total wattage of the lights (sum of the wattage of each bulb in the system) should be equal or less than the wattage of the control unit. Check the display box or back of control unit for wattage of transformer.

TROUBLE SHOOTING GUIDE

If your light(s) won't turn on:

- Make sure control unit is plugged into a power outlet that is working.
- Check that bulb(s) is properly installed and not damaged or burned-out.
- Trace low voltage wire to ensure the cable has not been cut between the control unit and the first light.
- Look for bent terminals in lens base and straighten.

If there is no response after taking these actions, contact our Consumer Service for assistance at

Canada: 800-561-4321
U.S.: 800-447-4364

WARRANTY

Woods Industries (Canada) Inc. ("Woods") warrants this control unit for one (1) year from the date of purchase, when operated under normal conditions by the original purchaser, against defects caused by Woods' workmanship or materials. This warranty is limited to the repair or replacement, at Woods' discretion, of all or part of the control unit.

Woods is not responsible for injury, property damage or other consequential damages or damages to third parties arising directly or indirectly from an actual or alleged defect in material or workmanship of the Product.

There are no representations, warranties or conditions, express or implied, statutory or otherwise, other than those herein contained.
This warranty expressly excludes the implied warranties and conditions contained in the Sale of Goods Act (Ontario) or any other statues.

MOONRAYS®
SINCE 1986

MANUEL DE L'UTILISATEUR

VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS AVANT D'INSTALLER VOTRE BOÎTIER DE COMMANDE

LISTE DES PIÈCES

a) 1 Boîtier de commande
b) 4 chevilles en plastique
c) 2 vis de montage en acier noir
d) 2 vis en acier blanc

INSTALLATION ET FONCTIONNEMENT

1. Retirez soigneusement tout le contenu de la boîte et mettez-le de côté. Compte tenu du poids du boîtier de commande, assurez-vous que la surface de montage prévue puisse supporter le poids du boîtier.

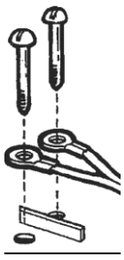

2. Repérez les trois bornes à vis situées sur la base du boîtier de commande. Retirez deux des vis, ainsi que la rondelle et la plaque de cuivre carrée, au moyen d'un tournevis cruciforme. Insérez l'extrémité du câble basse tension au moyen des connecteurs en forme de bague sur les deux vis que vous venez de retirer. Assurez-vous que les rondelles et les plaques de cuivre soient incluses et recouvrent les connecteurs des fils quand vous les remettez en place dans le boîtier de commande. (Veuillez vous référer à la figure ci-dessus) Serrez avec précaution les vis avec leur rondelle et les plaques de cuivre sur le boîtier de contrôle. Ne serrez pas excessivement les vis pour éviter d'endommager les connecteurs.

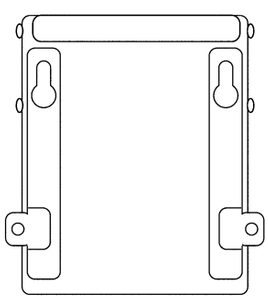

3. Fixez le boîtier sur une surface en bois, brique ou béton. Installez tout d'abord les vis en acier noir et installez le transformateur sur les vis. Une fois le transformateur solidement fixé en place, installez les vis en acier blanc dans les trous de vis papillon de la base. Il peut être nécessaire d'utiliser les chevilles en plastique en fonction du type de surface sur lequel vous installez le boîtier. Placez le transformateur à au moins 30 cm (12 po) du sol.

FONCTIONNEMENT DU BOÎTIER DE COMMANDE

Ce boîtier de commande dispose d'une minuterie mécanique de 24 heures. Après avoir installé le boîtier de commande et mis en place le câble basse tension, vous pouvez régler la minuterie.

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA MINUTERIE

1. Réglez l'heure actuelle du jour en tournant le cadran numéroté extérieur dans le sens des aiguilles d'une montre. Alignez l'heure actuelle du jour sur la flèche visible de l'anneau intérieur. Pour utiliser la minuterie mécanique, assurez-vous que le commutateur situé au-dessus de la minu
2. Pour régler les heures d'allumage (« ON »), pressez et enfoncez les picots gris qui représentent cette période. Chaque picot gris représente 15 minutes. Exemple : Si vous souhaitez que l'éclairage de jardin soit allumé de 18 h à 6 h du matin, vous devrez enfoncer tous les picots entre 18 h et 6 h et laisser tous les autres picots gris en position relevée.terie se trouve sur la position **DROITE**.
3. Pour ignorer la programmation de la minuterie, placer le curseur noir en position « I » (position GAUCHE). La minuterie restera active sur « ON » jusqu'à ce que la minuterie soit remise en position automatique (V) (position DROITE).
4. Placez le curseur noir de commande en position de minuterie automatique (V). Votre programmation se répétera toutes les 24 heures.

*Remarque : si vous avez du mal à relever ou à enfoncer les picots, essayez de le faire en utilisant avec précaution la pointe d'un stylo à bille.

SPÉCIFICATIONS

ALIMENTATION -- C.A. 125 V 60 HZ
PUISSANCE FOURNIE : C.A. 12 V
CHARGE MAX : 125 WATTS

IMPORTANT

Les ensemble installés à proximité de piscines doivent être branchés sur une prise protégée par disjoncteur de fuite de terre et le boîtier de commande doit être éloigné d'au moins 3 mètres ou 10 pieds du bord intérieur de la piscine.

Dans le cas d'une installation du boîtier de commande sur de la brique ou du béton, forez un trou d'un diamètre de 4,8 mm (3/16 po) pour y insérer la cheville en plastique avant de suspendre le boîtier.

NE PAS surcharger le boîtier de commande en dépassant sa puissance en watts. La puissance totale en watts des luminaires (la somme de la puissance de chaque ampoule du système) doit être égale ou inférieure à la puissance (nombre de watts) du boîtier de commande. Vérifiez la puissance du transformateur sur le carton-vendeur ou au dos du boîtier de commande.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Si votre/vos luminaire(s) ne s'allume(nt) pas :

- Assurez-vous que le boîtier de commande est branché dans une prise électrique fonctionnelle.
- Vérifiez que les ampoules sont correctement installées, non endommagées, ou grillées.
- Suivez le câble basse tension pour vous assurer qu'il n'a pas été sectionné entre le boîtier de commande et le premier luminaire.
- Recherchez des bornes tordues dans la base du luminaire proprement dite et redressez-les.

Si vous n'obtenez aucun résultat après avoir pris ces mesures, communiquez avec notre Service à la clientèle pour obtenir de l'aide au :
Canada: 800-561-4321 ÉTATS-UNIS: 800-447-4364

GARANTIE

La société Woods Industries (Canada) Inc. (ci-nommée « la société Woods ») garantit ce boîtier de commande pendant une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat par l'acheteur initial dans des conditions d'utilisation normales contre les vice de matériau et de fabrication du fait de la société Woods. Cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement, à la discrétion de la société Woods, de tout ou d'une partie du boîtier de commande.

La société Woods ne saurait être tenue responsable des blessures, dommages à la propriété, ou autres dommages secondaires, ou dommages envers des tiers dus directement ou indirectement à un vice réel ou supposé du matériel ou de la fabrication du produit.

La société Woods ne fait aucune représentation, garantie ou condition, explicite ou implicite, prescrite par la loi ou autre, à l'exception de celles présentées ici-même.

Cette garantie exclut expressément les garanties implicites et les conditions contenues dans la loi sur la vente de marchandises (Ontario) ou toute autre disposition légale.